ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EURL BECOME YOU
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 19 RUE DE VERDUN
21600 Longvic
908 072 952 RCS de Dijon

Le 19/01/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 3 Boulevard Carnot 21000 Dijon, à compter du 20/11/2023.
Mention au RCS de Dijon

AL24012312

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LA PLAINE JUVE
SCI au capital de 100 €
Siège social : 22 AV MARECHAL FOCH
21000 Dijon
535 097 638 RCS de Dijon

L'AGE du 01/02/2024 a décidé de transférer le siège social 3 rue François Rude 21000 Dijon, à compter du 01/02/2024.
Mention au RCS de Dijon.

AL24012368

MODIFICATION DU CAPITAL

STUDIO.MAG
SARL au capital de 245 500 €
Siège : 5-7 rue de la Grande Fin,
21121 FONTAINE LES DIJON
490 243 078 RCS DIJON

Des décisions unanimes des associés prises par ASSP en date du 10 décembre 2023, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 150 000 € pour le porter de 95 500€ à 245 500€, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.

AL24012386

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BOITE A COUPE
SARL au capital de 9150 €
Siège social : 21 RUE PIRON
21000 Dijon
316 831 692 RCS de Dijon

L'AGE du 01/01/2024 a décidé de transférer le siège social 2 rue Jules MERCIER 21000 Dijon, à compter du 01/01/2024.
Mention au RCS de Dijon

AL24012417

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EARL DES GRANDES PLACES, au capital de 7 622,45 €, siège social : Chez Roland THIBAULT 21700 ST BERNARD, 403 501 463 RCS DIJON, AGE du 31/12/2023 : démission de la gérance de Mme Brigitte THIBAULT. Pour avis. La gérance

AL24012481

TRANSFORMATION

Par décisions du 19/02/24, l'associé unique de la SARL «ROUSSEAU ASSOCIES», capital : 300 000 euros, siège : 10 pl. Darcy 21000 DIJON, 484 062 286 RCS DIJON, a décidé la transformation en SAS à compter du 19/02/24, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Dénomination, objet, siège, durée et dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social inchangés. Capital toujours fixé à 300 000 euros. Exercice du droit de vote : participation aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de ladite décision. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. En SARL, gérant : Jean-Marie ROUSSEAU jusqu'au 19/02/24. En SAS, Président depuis le 19/02/24 : Jean-Marie ROUSSEAU dmt 25 B, rue André Fleury 21000 DIJON.

AL24012512

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MB VINS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Philippe Trinquet -
21200 BEAUNE
822 438 172 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 19/02/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social comme suit :
Ancienne mention : intermédiaire de commerce en boissons, denrées et toutes autres activités accessoires pouvant se rattacher à cet objet
Nouvelle mention : courtage en vins et spiritueux.
La modification sera faite au RCS de DIJON.
POUR AVIS - Le Président

AL24012541

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LUCINUS SCI au capital de 1 000 €. Siège social : PASQUES 21370 1 rue de Derrière l'Eglise. 977 611 847 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 28/12/23, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant la société ASTARTE, dont le siège social est situé 4 rue Charlie Chaplin 21000 DIJON, pour une durée illimitée à compter du 28/12/23. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis
La Gérance

AL24012550

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ROCARD DEVELOPPEMENT
SAS d'expertise comptable
au capital de 850 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot -
21121 FONTAINE LES DIJON
852 787 431 RCS DIJON

Suite à D.U.A. des associés en date du 11/09/2023, la SARL S2Y CONSEIL, au capital de 2 000 euros, dont le siège est 23 Rue Colson – 21000 DIJON, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n° 951 209 675 a été nommée en qualité de Directeur Général à compter du 11/09/2023.
POUR AVIS
La Présidente

AL24012553

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAJJAM. SAS au capital de 5 000 euros. Siège social : 51 Avenue Montaigne, 75008 PARIS. 952 835 130 RCS PARIS. Aux termes d'une décision en date du 01/02/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 51 Avenue Montaigne, 75008 PARIS au 16 rue Longepierre 21000 DIJON à compter du 01/02/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 952 835 130 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Présidente : Mme Mathilde HUGUEVILLE, demeurant 16 rue Longepierre, 21000 DIJON. POUR AVIS. La Présidente

AL24012558

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMTE LIGER-BELAIR
SAS au capital de 2 731 460 €
Siège social : 10, rue Sainte Barbe -
21700 VOSNE ROMANEE
830 699 930 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 janvier 2024, il résulte que la Société MAZA-SIMOENS, domiciliée 26 rue Raspail – 69600 OULLINS, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société AMV AUDIT et COMMISSARIAT, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2029.

AL24012565

MODIFICATION DE CO-GERANT

HENRI ET NICOLAS MAZUE, SARL au capital de 108 822 euros, Siège social : 29 Grande Rue 21150 DARCEY - 453 889 388 RCS DIJON : Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023, les associés ont pris acte de la démission de Brigitte MAZUE à compter du 31/12/2023 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement. Henri MAZUE et Nicolas MAZUE restent cogérants. Pour avis. La Gérance

AL24012588

CHANGEMENT DE GÉRANT

MOINGEON FLORENT
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 4, rue du Château -
21190 SAINT AUBIN
752 136 820 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 31 décembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Michel MOINGEON de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire M. Florent MOINGEON, demeurant 18 rue du Château - 21190 SAINT-AUBIN, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2024.
L'article 17 - GERANCE des statuts a été modifié en conséquence.

AL24012604

// GÉRANCE

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascale CARILLON, notaire associé à IS SUR TILLE (21120), 31 bis rue François Mitterrand le 19 février 2024, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON 1 le 20 février 2024 dossier 2024 00008700 référence 2104P01 2024 N 00345, contenant cession de fonds de commerce.
La Société dénommée SARL BLANCHOT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte d'Or) 8 Rue Dominique Ancemot, identifiée sous le numéro SIREN 388 022 139 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
A vendu à La Société dénommée MAXIME CALAFATO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €, ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte d'Or) 8 Rue Dominique Ancemot, identifiée sous le numéro SIREN 984 067 744 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Un fonds de commerce de pâtisserie, confiserie, chocolatier, glacier, traiteur, salon de thé, vente de boissons alcoolisées, connu sous l'enseigne « PATISSERIE BLANCHOT », situé et exploité à IS SUR TILLE (Côte d'Or) - 8 Rue Dominique Ancemot. moyennant le prix de CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (180.000,00 €), s'appliquant savoir :
- Aux éléments incorporels : pour QUATRE VINGT MILLE EUROS (80.000,00 €).
- Aux éléments corporels : pour CENT MILLE EUROS (100.000,00 €).
Entrée en jouissance : A compter du 19 février 2024.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Pascale CARILLON, notaire où domicile est élu à cet effet dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour avis, Le Notaire

AL24012529

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES DEUX DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 005 22 D0020 et 021 24222 D0003 D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LES COMMUNES D'AISEREY et D'ECHIGEY (21)

Par arrêté préfectoral n° 96 du 07/02/2024, est organisée **du 18/03/2024, à 09 h 00, au18/04/2024, à 17 h 00, inclus, soit 32 jours consécutifs**, une enquête publique relative aux deux demandes de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 35,40 MWc sur le territoire des communes d'Aiserey et d'Echigey, déposées par la société GDSOL 85.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 27 juin 2023 ;
est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique :
en mairies d'Aiserey et d'Echigey (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
AISEREY : les Lundis, Jeudis et Vendredis de 16 h 00 à 18 h 00 et les Mercredis de 10 h 00 à 12 h00
ECHIGEY : les Mercredis de 8 h 30 à 12 h 00 et les Vendredis de 16 h 30 à 18 h 00
• sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/ 5196
• sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
• sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Aiserey et d'Echigey (21).
• Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **18/04/2024, avant 17 h 00** par voie postale en mairies d'Aiserey et d'Echigey, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5196@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé (https://www.registre-dematerialise.fr/5196) pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations surplace.
M. Michel GENEVES, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairies d'Aiserey et d'Echigey (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
En mairie d'Aiserey (21), aux jours et heures précisés ci-dessous :
Vendredi 5 avril 2024 de 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi 10 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi 18 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
En mairie d'**Echigey (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
Lundi 18 mars 2024 de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi 23 mars 2024 de 09 h 00 à 12 h 00
M. Gérard POTEL, commissaire enquêteur suppléant, assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :

M. CALABRE Julien
(Société GDSOL 85)
9, allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE
Tél. : 06 25 89 63 85
j.calabre@solaterra.fr

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Aiserey et d'Echigey, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJONet sur le site : Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24012423

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SUR LA COMMUNE DE FONTAINES-EN-DUESMOIS (21) PORTANT SUR
– La demande de permis de construire n° 021 276 22 M0001 d'une centrale solaire photovoltaïque au sol à Fontaines-en-Duesmois ;
– L'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau

Par arrêté préfectoral n° 204, du 14/02/2024, est organisée **du 19/03/2024, à 09 h 00, au19/04/2024, à 17 h 00, inclus, soit 32 jours consécutifs,** une enquête publique unique d'une part, sur la demande de permis de construire (PC n° 021 276 22 M0001) d'un parc solaire photovoltaïque au sol, d'une puissance crête installée de **33 MWc**, sur une superficie totale de 59,98 ha (emprise clôturée), situé au hameau d'Emorots, sur le territoire de la commune de Fontaines-en-Duesmois, présentée par la société CPES EMOROTS et, d'autre part, sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
• les panneaux photovoltaïques ;
• les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque ausol ,
• les onduleurs ;
• les postes de transformation ;
• la structure de livraison ;
• les réseaux de câbles ;
• les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment :
– les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et le résumé non-technique,les pièces de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, ainsi que l'absence d'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) sur la demande de permis de construire et sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau , en date du 30 août 2023 ;
est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Fontaines-en-Duesmois (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les vendredis matin de 9 h 00 à 12 h 00
• sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5216
• sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
• sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Fontaines-en-Duesmois (21).
• Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **19/04/2024, avant 17 h 00** par voie postale en mairie de Fontaines-en-Duesmois, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5216@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/5216)** pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Gérard POTEL, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairie de Fontaines-en-Duesmois (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
• Vendredi 22 mars 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
• Samedi 30 mars 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
• Samedi 6 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
• Vendredi 19 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Michel GENEVES, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :

Mme. PIEGAY Gaëlle
(Société CPES EMOROTS)
330, rue du Mourelet - ZI Courtine
84000 AVIGNON
Tél. : 06 38 71 49 14 –
Courriel : **gaelle.piegay@qenergy.eu**

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. La Directrice Départementale des Territoires (Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour délivrer ou refuser la demande de permis de construire et l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Fontaines-en-Duesmois, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat **(www.cote-dor.gouv.fr)**, rubrique Actions de l'État -Environnement - Énergies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24012527

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS RELATIF À LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Le Conseil départemental procède à la constitution de la Commission intercommunale d'aménagement foncier de Verrey-sous-Salmaise et de Charencey.
Cette commission, constituée en application du Code rural et de la pêche maritime, comprend pour chacune des communes **trois propriétaires de biens fonciers non bâtis** dans la commune (deux titulaires et un suppléant) élus par le conseil municipal.
Cette élection aura lieu le **Lundi 22 avril 2024 à 19h30 à la Mairie de VERREY SOUS SALMAISE.**
Les candidatures à l'élection des propriétaires pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date, à 19 heures 30 minutes. Un formulaire de déclaration de candidature est disponible auprès de la mairie.
Le maire de VERREY SOUS SALMAISE
Hubert CARRÉ

AL24012587

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 26/02/2024
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXEY-DURESSES : Loué Vigne AOC AUXEY DURESSES Blanc - Urbanisme : R.N.U.
43 a 76 ca
- Les boutonniers: AI-58-59
GILLY-LES-CITEAUX: Terres à vigne AOP Bourgogne Côte d'Or - Urbanisme : Zone A du PLU
30 a 55 ca - Au mal carre: A-36-37 - Les bons batons: A-164-165-916[151]-1227[150]-1229[151]-1231[896]
MONT-SAINT-JEAN: Terres - Urbanisme : RNU
18 a 70 ca - Champs des rates: A-838
SAUSSY: Bâtiments d'habitation et dépendances - Urbanisme : Zone U du PLU
20 a 31 ca
- De curtil: AB-98 - De dijon: AB-96 - Le village: AB-71-97-114[99]-115[99] (avec bâtiments)
MOREY-SAINT-DENIS: Terres - Urbanisme : Zone Agricole du PLU - Objectif : Maintien de l'occupant
3 ha 61 a 82 ca - Corvee benigne: B-18 - La mare: AL-65-69 - Le chaignot: AK-57-58-59-62-69-70(B)-71
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/03/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012592

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :
Commune de UNCEY LE FRANC
Une parcelle cadastrée section ZB n°27 en nature de taillis, d'une contenance de 3ha56a20ca.
Moyennant le prix de DIX MILLE CINQ CENT EUROS euros (10.500,00 €), payable comptant à la signature, frais d'acquisition à la charge de l'acquéreur.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de UNCEY LE FRANC soit à compter du … (date de l'affichage en mairie), pour faire connaître à Maître Clémence BAILLY, notaire à DIJON (21000), mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité. Pour avis.
Me Clémence BAILLY, notaire

AL24012544

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSELLE - DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 16 janvier 2007, Monsieur Michel François JACOB, né à LYON 3ème Arrondissement (69003) le 21 septembre 1952, en son vivant retraité, célibataire majeur, demeurant à MOLOY (21120), 9 Rue de Labergement, décédé à IS SUR TILLE (21120) le 07 août 2023, a institué une légataire universelle.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Philippe VEILLET suivant procès-verbal en date du 23 novembre 2023, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de Dijon le 04 décembre 2023.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Martin MANGEL 31 Bis Rue François Mitterrand, BP 44 – 21120 IS-SUR-TILLE, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis, le notaire

AL24012530

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 novembre 2017,
Monsieur Jean Pierre HODÉRA, en son vivant retraité, veuf de Madame Nelly EvaMALANDRE, demeurant à VARANGES (21110) 14 Route de Genlis.
Né à TANNERRE-EN-PUISAYE (89350), le 26 mai 1943.
Décédé à VARANGES (21110) (FRANCE), le 5 décembre 2023.
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt et de description reçu par Maître Sandra PAULO, Notaire au sein de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil et bureau permanent à GENLIS (21110) 25 avenue de Sprendlingen, le 20 février 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.
Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Guillaume LORISSON, notaire en charge de la succession, à l'adresse suivante : LEGATIS DIJON-GENLIS, 25 avenue de Sprendlingen 21110 GENLIS, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal de dépôt et de description de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour Avis.

AL24012569

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

FARCY, EARL au capital de 8 000 €, siège social : 50A Grande Rue 21130 CHAMPDOTRE, 481 019 917 RCS DIJON, AGE du 01/11/2023 : dissolution anticipée de la Société à compter du 01/11/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée, nomination de M. Pascal FARCY, demeurant 50A Grande Rue 21130 CHAMPDOTRE en qualité de liquidateur, le siège de liquidation est fixé au siège social.
Pour avis. Le liquidateur

AL24012321

DISSOLUTION

LE GALÉPIN
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
17 Rue Charles Mocquery
21000 DIJON
921 000 931 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 05/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 5 janvier 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent ANTON, demeurant 17 Rue Charles Mocquery à DIJON (21000), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 17 Rue Charles Mocquery à DIJON (21000).
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012507

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI VICOMTE.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 1 Rue DU CHATEL, 21110 ROUVRES-EN-PLAINE.
818602765 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 février 2024. Monsieur Stéphane BESCOND, demeurant 16 avenue de Chambord 21800 Chevigny St Sauveur a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.Pour avis.

AL24012561

DISSOLUTION

EARL ZARAT MARGUERITE ET JEAN - EARL en liquidation – 60000 € - Siège social : 4 chemin du Vieux Moulin, 21290 SAINT BROING LES MOINES- Siège de liquidation : 4 chemin du Vieux Moulin, 21290 SAINT BROING LES MOINES – 422 026 138 RCS DIJON - AGE du 31/12/2023 dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Liquidateur Mme Marguerite ZARAT, (4 chemin du Vieux Moulin, 21290 SAINT BROING LES MOINES), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

AL24012568

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PRUNIER-LARCHEZ
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
4 Rue du Moulin Prunier -
21190 AUXEY-DURESSES
822 678 868 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 5 février 2024 au Cabinet CLEMENT & Associés sis 1 Rue Gustave Eiffel – 21200 BEAUNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François MOREY, demeurant 4 Rue de la Louère – 21550 LADOIX-SERRIGNY, de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en

ANNONCES LÉGALES

annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

AL24012603

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/02/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BIZIUP. Objet social : télé-prospection, marketing, conseil en marketing, conseil en business développement, communication, coaching sportif, coaching mental. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Siège social : 11 Bis rue de la Colombière 21000 Dijon. Capital : 100 euros. Durée : 99 ans. Gérance : M. LELIEVRE Valentin, demeurant 11 Bis rue de la Colombière 21000 Dijon. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL24012416

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 13 février 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : R COIFFURE
Siège social : 16 RUE THIERS, 21130 AUXONNE
Forme : SASU
Capital : 300 Euros.
Objet social : Exploitation de tous salons de coiffure hommes femmes enfants, et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité.
Présidente : Mme GERRIET RACHEL demeurant 23C Rue de la Plassotte, 39100 PARCEY élue pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL24012537

AVIS DE CONSTITUTION

SILENS
SAS AU CAPITAL DE 1000 EUROS
70 RUE MERCEY
21200 CHEVIGNY EN VALIERE
RCS DIJON

Suivant acte SSP du 15/02/2024 il a été constitué une SAS dénommée :
SILENS
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 70 RUE MERCEY 21200 CHEVIGNY EN VALIERE
Objet : Le conseil en stratégie digitale, identité visuelle et commerciale, marketing, communication et tout type de projets de transformation digitale et de communication ; La création et la gestion de sites web et de e-commerce ;conseil et réalisation de solutions de CRM ; programmation et édition de logiciels ; étude, conception, développement,réalisation, distribution et maintenance de tout système informatique ; Achat et vente de tout matériel et logiciels informatiques ; assistance administrative, commerciale,stratégique ; mise en commun de ressources et de moyens ;formation dans tous ces domaines.
Président : SAS ALENA DX, immatriculée sous le numéro 948953518 RCS DIJON, sise 70 rue Mercey 21200 CHEVIGNY EN VALIERE,
Directeur Général : SASU HANOVA, immatriculée sous le numéro 949099501 RCS GRENOBLE, sise 120 Impasse Grange Brenier 38160 SAINT ANTOINE L'ABBAYE,
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL24012503

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 8 février 2024 à SAULX-LE-DUC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL GAGNANT
Siège social : 3 rue de la Chapelle – LUXEROIS – 21120 SAULX-LE-DUC
Objet social : la réalisation de tous travaux agricoles, la location de biens mobiliers et le négoce de paille et fourrage
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 600 euros
Gérance : Monsieur Christophe GAGNANT, demeurant 3 rue de la Chapelle – LUXEROIS – 21120 SAULX-LE-DUC, et Monsieur Alexandre GAGNANT demeurant 6 avenue Carnot 21120 IS SUR TILLE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis, La Gérance

AL24012515

IMMATRICULATION

ESANEL
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, rue Paul Claudel 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY ST SAUVEUR du 19.02.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ESANEL
Siège social : 14, rue Paul Claudel, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits immobiliers ou immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Stéphane VALCAUDA, demeurant 14, rue Paul Claudel, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR, célibataire
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS DE DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012517

AVIS DE CONSTITUTION

K.S.G.A.
SC AU CAPITAL DE 270 010 €UROS
SIEGE SOCIAL : 18 rue du Tilleul
21200 MEURSANGES

Dénomination sociale : K.S.G.A.
Forme sociale : Société Civile
Siège Social : 18 rue du Tilleul – 21200 MEURSANGES
Objet social : La Société a pour objet :
- La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale,
- Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du Commerce et des Sociétés.
Capital Social : 270 010 €uros,
Montant des apports en numéraires : 10 €uros
Montant des apports en nature : 270 000 €uros
Gérance : A été désigné gérant :
- Monsieur LAIR Guillaume – 18 rue du Tilleul – 21200 MEURSANGES
Acte constitutif : Acte sous seing privé en date à MEURSANGES du 6 février 2024
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour insertion,
LAIR Guillaume
Gérant ayant reçu pouvoir à cet effet.

AL24012563

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à DIJON du 23 Fevrier 2024,
Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : FAMILLE SOUMEILLE ;
- Siège : DIJON (21000), 29 rue Verrerie ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, et plus particulièrement la culture de la vigne, en vue de produire du vin.
- Capital : 7 500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Monsieur Jean-Noël SOUMEILLE, demeurant 29 rue Verrerie 21000 DIJON. en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
POUR AVIS, La gérance

AL24012595

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

SJ BETA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Boulaine
58110 CHATILLON EN BAZOIS
502 938 962 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 15/02/24, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée SJ BETA a décidé de transférer le siège social du 14 Rue de la Boulaine, 58110 CHATILLON EN BAZOIS au 28 Avenue Louis Coudant - 58340 CERCY LA TOUR à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

AL24012506

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING BONNOT SARL au capital de 120 000 € Siège social : 11 rue de Vauzelles 58000 NEVERS 912.485.299 RCS NEVERS Aux termes des décisions prises par l'associé unique en date du 26/01/24, il résulte que le capital social a été augmenté à hauteur de 384 750 €, pour être porté de 120 000 € à 504 750 €, par voie d'apport en nature. Les articles 9 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence. Capital Ancienne mention : 120 000 €. Nouvelle mention : 504 750 €. Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL24012516

CHANGEMENT DE GÉRANT

GAEC GAUTHE
Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 495 459,31 euros
Siège social : Les Denays - 58290 ISENAY
331 204 487 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/01/24, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Guy GAUTHE à cette même date et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.Pour avis.

AL24012523

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGENCE DUCAL IMMOBILIER
SAS au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 13, rue des Patureaux – 58180 MARZY
Nouveau siège social : 3, Quai des Mariniers – 58000 NEVERS
915 106 223 RCS NEVERS

Aux termes d'un assp du 15/02/2024, les associés ont décidé :
- de nommer à compter du 15/02/2024 Mme Elise TURPIN dt à NEVERS (58) – 11, Place Carnot aux fonctions de Présidente de la société en remplacement de Madame Alix ANDREANI démissionnaire,
- de transférer à compter du 02/02/2024 le siège social de MARZY (58) – 13, rue des Patureaux à NEVERS (58) – 3, Quai des Mariniers et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24012535

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

G & M CREATIONS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 1190, rue Ambroise Croizat – 58600 GARCHIZY
951 577 303 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 30/04/2023 les associées ont décidé à compter rétroactivement du 14/04/2023 d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Conception, fabrication de bougies parfumées ou non parfumées, de fondants parfumés, de diffuseurs bâtonnés parfumés d'intérieur et de diffuseurs de parfum pour voiture - Achat, vente de tous produits et accessoires s'y rapportant - Décoration et customisation d'objets de décoration, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL24012548

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HAEP3
SAS au capital de 800 000 €
Siège social : 1 298, Avenue de Paris - 58320 POUGUES LES EAUX
751 844 572 RCS NEVERS

Il résulte de l'AGOA du 30/01/2024 la modification suivante de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Commissaire aux Comptes Titulaire :
- ancienne mention : R.G. CONSEILS (393 036 199 RCS NEVERS)
- nouvelle mention : Néant
Commissaire aux Comptes Suppléant :
- ancienne mention : STERLING QUEST AUDIT – SQA (503 065 633 RCS VERSAILLES)
- nouvelle mention : Néant

AL24012549

MODIFICATIONS DES STATUTS

ENTREPRISE BOSSET Société Par Action Simplifiée unipersonnelle au capital de 3 000,00€ Siège social : Les Settons (Rive Droite) 58 230 MONTSAUCHE LES SETTONS 841 000 524 RCS NEVERS Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2023 : Il a été décidé d'étendre, à compter du 31 décembre 2023, l'objet social aux activités de: Nouvelles activités de la société : petite restauration, débit de boissons, vente au détail de glaces, confiseries, cartes postales, accessoires, cadeaux. La durée de la Société a été prorogée de quarante neuf ans, soit jusqu'au 1er avril 2117. En conséquence, l'article 5 «Durée» des statuts a été modifié comme suit : • Ancienne mention Cinquante ans jusqu'au 1er avril 2068. • Nouvelle mention Quarante neuf ans jusqu'au 1er avril 2117. Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis,

AL24012557

AVIS DE LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIE DU CAPITAL

EFP VOLTAIRE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 63-65 Rue François Mitterrand, 58000 NEVERS
RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Présidente

AL24012583

// GÉRANCE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

ENTREPRISE BOSSET Société Par Action Simplifiée au capital de 3 000,00€ Siège social : Les Settons (Rive Droite) 58 230 MONTSAUCHE LES SETTONS 841 000 524 RCS NEVERS La location gérance du fonds de commerce Chalets de la Plage, sis Rive Gauche Les Settons, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS, consentie par acte sous signature privée en date à MONTSAUCHE LES SETTONS du 11 mars 2010, par : La Société ENTREPRISE BOSSET Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 000,00 euros, ayant son siège social Rive Droite Les Settons, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 841 000 524 R.C.S. Nevers, Propriétaire dudit fonds, L'entreprise NAZARET ERIC (CHALET DE LA PLAGE) Entreprise Individuelle, ayant son siège social Rive Gauche Les Settons, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 521 607 168 R.C.S. Nevers, A pris fin à la date du 31 décembre 2023 Pour insertion. Pour avis

AL24012555

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

Rectificatif à l'annonce 0000043373-1 parue le 02.02.2024 dans le Terres de Bourgogne - Nièvre concernant la constitution de la société «LE MAGISTRAL 58». Il a lieu de lire : «Suivant acte SSP du 16.02.2024». Pour avis.

AL24012519

// DIVERS

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION WAUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de ABRON, ENTRE LOIRE ET ALLIER, BAS NIVERNAIS, REGION DE MOULINS ENGILBERT, MONT SAINT ALBAN, BAZOIS, SAINT SAULGE, PUISAYE LOIRE ET NOHAIN sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 18/03/2024 à 10h, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du Conseil d'administration, lecture du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, approbation du montant maximum global des indemnités allouées annuellement au Président(e) du Conseil d'administration de la caisse locale, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs.
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL24011468

Crédit Mutuel

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE DECIZE

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 29 MARS 2024 et à 18:30 heures à l'adresse suivante :
Salles des fêtes de Decize
6 Bd du Dr Galvaing
58300 DECIZE
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Élections au conseil d'administration 4 sièges sont à pourvoir (*).
M CLEMENT MICHEL , MLE NOURRY CORINNE , MME COUSIN ISABELLE , élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Élections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*)
.M JANDOT ALAIN , MME GUILLEMINOT LILIANE, élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Allocution de l'invité(e) d'honneur
12 Pouvoirs pour les formalités
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 14/03/2024 et le 28/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL24012591

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Charles REROLLE,notaire à DECIZE (58300), le 16 février 2024, Monsieur Jean-Luc Noël CHAMPIONNAT et Madame Marie-Christine Bernadette Jeanne COUDERC, demeurant ensemble à BILLY-CHEVANNES (58270), 11, rue de Nanteuil,
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CIZELY (58270), le 13avril 1985 ont modifié leur régime matrimonial et adopté la communauté universelle.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet,conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, auprès de Me REROLLE, à DECIZE 558300), 8 rue Carnot.
Me REROLLE, notaire.

AL24012526

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 12 août 2020,
Monsieur Jean-François Dominique Hubert PERRET, en son vivant journaliste, époux de Madame Sophie DIEYE, demeurant à SERMOISE SUR LOIRE (58000) 14 route des Tuileries.
Né à MANDEURE (25350), le 12 février 1959.
Marié à la mairie de DECIZE (58300) le 23 décembre 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à NEVERS (58000) (FRANCE), le 23 août 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 23 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Domonique MARTIN, notaire à NEVERS 1 Rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012577

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 31-01-2024 rectifie le jugement rendu le 08-01-2024, concernant la société :
SAS DESMAZIERES
RCS 341 816 064
Adresse du siège : 40 Route d'Ennetières 59175 Templemars
Comme suit : Désigne es-q d'administrateurs la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent et la SELARL AJILINK LABIS CABOOTER prise en la personne de Maître Vincent LABIS lesquels auront pour mission d'administrer la société.
Le Greffier

AL24012579

Par jugement en date du 08/02/2024, le Tribunal de commerce de Nice a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire concernant la société
SAS SPIN OFF
RCS : 794.718.346
Adresse du siège : 7 Place Ile de Beauté 06000 Nice
A fixé la date de cessation des paiements le 8 février 2024
A désigné en qualité de Mandataire judiciaire SELARL Funel Et Associes prise en la personne de Me Jean-Patrick Funel 54 Rue Gioffredo 06000 Nice. Et a ouvert une période d'observation expirant le 8 août 2024.
Les déclarations des créances sont à déposer au Mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
Le Greffier

AL24012580

Jugement du Tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône prononçant en date du 01 Février 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire concernant la société
ENTREPRISE RIEUFORT
RCS 415.720.242
Adresse du siège : 26 Rue la Grille 71400 Autun
Date de cessation des paiements le 01 Novembre 2023, désignant administrateur SELARL AJRS, mission confiée à Marlène LOISEAU 12, boulevard Thiers - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, Mandataire judiciaire SCP BTSG² mission conduite par Clément THIERRY 22, Quai Gambetta - 71100.
Le Greffier

AL24012581

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

SUCCESSIONS VACANTES

Par testament olographe du 20.09.2022, Mr GAUVIN Alain, en son vivant retraité, dt à SAINT PERE (Nièvre) 14 rue du 19 mars 1962, Pommerat, né à ACHERES (18250) le 18 mai 1955, célibataire, décédé à SAINT PERE (Nièvre) le 29/1/2024, a institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) suivant procès-verbal en date du 16/2/2024, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NEVERS (Nièvre) le 20 février 2024.
Les oppositions sont à former en la SCP E.CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, Notaire chargé du règlement de la succession.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL24012589

SUCCESSIONS AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 avril 2023,
Monsieur Stéphane Robert André BONNOT, en son vivant sans profession,demeurant à SAINT-SULPICE (58270) lieu-dit La Motte.
Né à NEVERS (58000), le 5 janvier 1969.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à SAINT-SULPICE (58270) (FRANCE), le 30 décembre 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1Rue Saint Martin, le 7 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN,notaire à NEVERS (58000) 1 rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012607

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA de la PECHERIE
en liquidation
Siège de liquidation : Villars
58290 LIMANTON
Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 61.208,28 €
R.C.S. NEVERS n° 341 979 813

Suivant AGE du 15 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à effet du 20 décembre 2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24012484

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI ESPACE DEFENSE
Société civile en liquidation
Au capital de 12 195,92 euros
Siège : 1 Rue de l'Eveche
58000 NEVERS
433 311 792 RCS NEVERS

L'AGE du 31/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/10/2023 et sa mise en liquidation amiable, a nommé comme liquidateur Monsieur François MILCENT, demeurant La Haute Brenne 03500 MEILLARD, et a fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépôt au RCS de NEVERS
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012496

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MORVAN ELEC EURL, EURL en liquidation au capital de 1500 €. Siège social et de liquidation : 4 rue des Hortensias Lieudit Poirot-Dessus - 58230 OUROUX-EN-MORVAN. 479 902 546 RCS NEVERS. Aux termes d'une décision en date du 15/02/2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Claude CHENEAU de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de NEVERS.

AL24012514

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE VAL EN BALANCE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 route de Donzy
58200 ST PERE
Siège de liquidation : 18, route de Bouhy
58200 ALLIGNY-COSNE
902 001 809 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 au 18, route de Bouhy 58200 ALLIGNY COSNE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mirco BOSLAND, demeurant 18, route de Bouhy 58200 ALLIGNY COSNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012542

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE RÉMI ET PAPA
SCI R&P
SARL en liquidation au capital de 2 000 €
Siège social : 1, avenue Général De Gaulle
58000 NEVERS
949 577 977 RCS NEVERS

Par décision du 14/02/2024, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Philippe BOUARD demeurant 1 avenue Général De Gaulle, 58000 NEVERS, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 14/02/2024.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL24012590

ANNONCES LÉGALES

In Extenso
Experts-Comptables
CENTRE-EST
www.inextenso.fr

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Dénomination : SASU GRAPPELINE.
Forme : SASU au capital de 20 000 euros.
Siège social : 1 Chemin du Moulin à Vent - MUNOT, 58400 LA MARCHE.
908 228 653 RCS Nevers.
Suivant décision du 20 février 2024, l'associée unique SASU DOUCELINE, SASU au capital de 5000 euros, sise 1 Chemin du Moulin à Vent - MUNOT, 58400 LA MARCHE, 892336207 RCS Nevers, a décidé la dissolution sans liquidation de la Société SASU GRAPPELINE dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil.
Les créanciers de la société SASU GRAPPELINE pourront former oppositions devant le Tribunal de Commerce Nevers dans les trente jours de la présente publication.

AL24012599

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/02/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DINAPOLI PIZZA. Objet social : Exploitation d'une pizzéria, plat à emporté et consommation sur place .Siège social :9 Quai de loire 58300 Avril-sur-Loire. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Gérance : M. BOUJLIDA Housem Elddine, demeurant 13 Ruelle Marcel Felin 45200 Montargis. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL24012284

IMMATRICULATION

DOMAINE DES GRANDS BILLONS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 route de Donzy, 58150 SAINT LAURENT-L'ABBAYE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée (Unipersonnelle)
Dénomination : **DOMAINE DES GRANDS BILLONS**
Siège : **29 Route de Donzy, 58150 SAINT LAURENT-L'ABBAYE**
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : principalement la production et la vente d'énergie renouvelable
Et accessoirement l'acquisition, la gestion, la détention, la vente de titres, actions, parts sociales, et de toutes valeurs mobilières pour son compte propre ; la création, l'acquisition, la location (nue ou meublée) à usage d'habitation, de tourisme, ou commerciale, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, immeuble, et l'exploitation de tous établissements.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : **M. Laurent RABEREAU,** demeurant 29 Route de Donzy, 58150 SAINT-LAURENT-L'ABBAYE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS le Président

AL24012510

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EN BON PERE DE FAMILLE Objet social : Maîtrise d'œuvre,Courtage en travaux,Bureau d'études,Electrotechnique, bâtiment, rénovation, aménagement ou réaménagement d'intérieur, désign, etcAuprès de tout public ou organismes, particuliers ou professionnels, y compris secteur public, en France comme à l'étranger. Siège social : 7 rue de Vezelay 58210 Varzy. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. DEVOITIN Thierry, demeurant 7 rue de Vezelay 58210 Varzy Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix Clause d'agrément : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas Immatriculation au RCS de Nevers

AL24012513

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20/02/2024, il a été constitué une SELARL dénommée : SELARL DU DOCTEUR ANCA AXINTE
Objet social : l'exercice libéral, à titre exclusif, de la profession de médecin spécialiste qualifié en ophtalmologie suivant les règles édictées par le Conseil de l'ordre des médecins
Siège social : 7, Avenue Colbert - 58000 NEVERS
Capital : 700 euros
Gérance : Madame Anca AXINTE demeurant Varennes-Vauzelles, Nièvre, 32 rue Voltaire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24012520

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 07/02/2024, il a été constitué une SARL dénommée: ETA CHARETIER
Objet social : Toutes prestations de travaux, de conseils agricoles et forestiers et de terrassement,
Siège social : Les Champs Loyaux 58270 ANLEZY
Capital : 3 000 euros
Gérance : Madame Gisèle GUERIN et Messieurs Alexandre et Pierre CHARETIER demeurant Les Champs Loyaux 58270 ANLEZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24012551

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/02/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
DINAPOLI PIZZA
Objet social : Exploitation d'une pizzéria, plat à emporter et consommation sur place sans vente des boissons alcoolisées.
Siège social :
9 Quai de loire 58300 Avril-sur-Loire.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. BOUJLIDA Housem Elddine, demeurant 13 Ruelle Marcel Felin 45200 Montargis
Immatriculation au RCS de Nevers

AL24012554

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/02/2024, il a été constitué une SARL dénommée L'ETAL DU VILLAGE
Objet social : Commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, achat et vente de fleurs, dépôt : pressing/gaz/pain/presse, Relais Colis , activités liées à la française des jeux, traiteur et rotisserie
Siège social : 16 bis route de Bouhy 58200 ALLIGNY COSNE
Capital : 2 000 euros
Gérance : Bruno CHEVALLIER demeurant 63 Route de Saint Amand-Les charmes 58310 ARQUIAN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS Pour avis.

AL24012594

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI AJML SCI au capital de 182,94€ siège social : 8 avenue de la Puisaye 89240 Villefargeau 388 020 257 RCS Auxerre Aux termes d'une décision en date du 07/02/2024, l'AG extraordinaire a décidé à compter du 07/02/2024 de transférer le siège social de la société de 8 avenue de la Puisaye, 89240 Villefargeau à 8 route du bois l'abbé, 89240 Villefargeau, de nommer Mme Duchenes Annick 8 route du bois l'Abbé 89240 Villefargeau gérante en remplacement de Mr Duchenes Régis et de modifier en conséquence les articles 4 et 17 des statuts. Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL24012399

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DUMAUMI SCI au capital de 304,90€ Siège social : 8 avenue de La Puisaye 89240 Villefargeau 395 261 100 RCS Auxerre Aux termes d'une décision en date du 08/02/2024, l'AG Extraordinaire a décidé à compter du 08/02/2024 de transférer le siège social de la société de 8 avenue de La Puisaye, 89240 Villefargeau à 8 route du Bois l'Abbé, 89240 Villefargeau, de nommer Mme Duchenes Annick 8 route du Bois l'Abbé 89240 Villefargeau gérante en remplacement de M. Duchenes Régis et de modifier en conséquence les articles 4 et 17 des statuts. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL24012421

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MASTIO

SARL au capital de 7622,45 €
Siège Social : 43 rue Auguste Blanqui
94600 CHOISY LE ROI
334612587 RCS de CRETEIL

Par AGE du 01/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 34 rue Saint Etienne 89450 VEZELAY et d'effectuer les modifications suivantes au 01/01/2024 :
Gérance : Adam MASTIO 34 rue Saint Etienne 89450 VEZELAY en remplacement de Francesco MASTIO
Radiation au RCS de CRETEIL et immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24012493

AVIS DE MODIFICATIONS

DOMAINE PATTES-LOUP

Société à responsabilité limitée
au capital de 196 360,00 euros
Siège social : 2 Grande rue Nicolas Droin - 89800 COURGIS
539 296 657 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2023, la collectivité des associés a décidé d'ajouter à l'objet social la réalisation de tous travaux viticoles sous forme de prestations de services et la production, le conditionnement et la vente de miel.
Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE (Yonne).
La gérance

AL24012500

MODIFICATION DU CAPITAL

GAEC DE CHICHERY

GAEC au capital de 395 460 €
Siège social : 15 route de Branches – 89400 CHICHERY
778 659 854 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 80 685 € pour être porté à 476 145 €.
Pour avis, la gérance.

AL24012501

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 31.12.2023, l'associé unique de la SAS SLEZAK Invest au capital de 5.000 €, siège social à AUXERRE (89000) 10, rue des Moreaux, 892 790 791 RCS AUXERRE a nommé à compter dudit jour un Commissaire aux comptes. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAC : Néant. NOUVELLES MENTIONS : CAC : CABINET MORIZE AUDIT, société pluriprofessionnelle de Commissaires aux comptes sise à AUXERRE (89000) 66 ter, rue Théodore de Bèze

AL24012502

MODIFICATIONS DES STATUTS

Par délibération en date du 22/02/2024, les associés de la SOCIETE VEZELIENNE DE RESTAURATION, SARL au capital de 15 244,90 €, siège social à VEZELAY (89450) 21 Place du Champ de Foire, n° 397 900 986 RCS AUXERRE, SIRET 397 900 986 00019 ont décidé d'étendre l'objet social et de transférer à compter du même jour, le siège social.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES
Objet social : restauration de toutes natures, brasserie, fabrication de plats à emporter, traiteur, bar, salon de thé,vente de tous produits alimentaires, vente de vins et alcools, vente de souvenirs, organisation d'expositions divers, de séminaires, ou autres manifestations et activités culturelles,
Siège social : VEZELAY (89450) 21 Place du Champ de Foire
NOUVELLES MENTIONS
Objet social : fabrication et vente de pizzas et plats à emporter par distributeurs automatiques, restauration de toutes natures, brasserie, fabrication de plats à emporter, traiteur, bar, salon de thé, vente de tous produits alimentaires, vente de vins et alcools, vente de souvenirs, organisation d'expositions divers, de séminaires, ou autres manifestations et activités culturelles,
Siège social : SAINT PERE SOUS VEZELAY (89450) 11 rue de la Mairie

AL24012582

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 21.02.2024 les associés de la société civile SCI « RUE NEUVE » , capital : 1.000 €, siège social FLEURY LA VALLEE (89113) 6, rue de l'Ancienne Gare, 979 407 038 RCS AUXERRE, a pris acte de la démission d'un cogérant. ANCIENNES MENTION PUBLIEES : Gérants : Alexandre PINEAU 117, Grande Rue 89400 BASSOU et Mme Ophélie NEVERS 6, rue de l'Ancienne Gare 89113 FLEURY LA VALLEE NOUVELLES MENTIONS : Gérant : Mme Ophélie NEVERS 6, rue de l'Ancienne Gare 89113 FLEURY LA VALLEE.

AL24012531

ALPHA EXPERTS
NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SNC MURAT.
Forme : SNC.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 8 Rue de la République, 89100 SENS.
453949661 RCS de Sens.
Aux termes de l'AGE du 01/02/2024, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à 12 rue du Maréchal Leclerc, 89140 SERBONNES.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL24012533

MODIFICATIONS DES STATUTS

SAS OUSTRIC

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 104 rue Emile Zola, 10000 TROYES
453 994 287 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 15 Janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SAS OUSTRIC a décidé, à compter de cette date :
-de modifier l'objet social qui devient la prise de participations dans tous types de sociétés et la prestation de services de quelque nature qu'ils soient auprès de ces sociétés, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
-de transférer le siège social du 104 rue Emile Zola, 10000 TROYES au 17 rue Enfumée 89190 LAILLY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le numéro 453 994 287 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Président : M. Pascal OUSTRIC, demeurant 17 rue Enfumée, 89190 LAILLY.
Pour avis,
Le Président

AL24012540

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

BELTIER

Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 600 000 euros
Siège social : 53 Grande Rue - 89300 CHAMPLAY
332 576 289 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gilles BELTIER de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 décembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. La collectivité des associés a également décidé la transformation du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun en Société Civile d'Exploitation Agricole régie notamment par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'activité de la Société, le capital social et son objet ne sont pas modifiés. La dénomination devient SCEA BELTIER.

AL24012560

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BY ALEXIA

SARL au capital de 5000 €
Siège Social : 23 grande rue
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
904639556 RCS de SENS

Le gérant, en date du 01/02/2024, a décidé de transférer le siège social au 13 lieu dit Les Charlots 45220 DOUCHY MONTCORBON, à compter du 01/03/2024. Radiation au RCS de SENS et immatriculation au RCS de ORLEANS

AL24012567

MODIFICATION DU PRESIDENT

SAS « CHAVANNE »

Société par actions simplifiée
Capital social : 279.645 Euros
Siège social : 1 Grande Rue - 89190 FOISSY-SUR-VANNE
RCS de SENS N° 331 477 547

Suivant procès-verbal en date du 27 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :
La démission de Monsieur Gilles POMMIER de ses fonctions de président de la société, La nomination de Madame Aline POMMIER, née le 7 août 1982 à SENS (89100), de nationalité française, demeurant 3 rue des Clouzeaux – 89190 FLACY, aux fonctions de présidente sans limitation de durée,
La présidence,
Pour avis.

AL24012571

AVIS DE MODIFICATIONS

CALMUS

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 7 750 euros
Siège social : 184 Avenue de Sénigallia – 89100 SENS
RCS SENS 403 069 099

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 8 novembre 2023 l'associée unique de la société a décidé de supprimer les activités suivantes de l'objet social : la vente et la pose de vérandas, à compter de ce jour.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de SENS.
Pour avis,
Le Gérant.

AL24012574

MODIFICATIONS DES STATUTS

MARQUES

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 500 euros
Siège social : Rue de la Résistance – Le Grosset - 89300 CHAMVRES
852 950 583 RCS SENS

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1er Février 2024, l'associé unique a décidé de :
- transformer la société en société à responsabilité limitée à associé unique et de modifier les statuts en conséquence,
- d'augmenter le capital de 5 120 € pour le porter à 5 620 € par création de 512 parts sociales d'une valeur de 10 € chacune,
- de supprimer à l'objet social les activités de tous travaux du bâtiment, Electricité, plomberie chauffage en sous-traitance
- d'ajouter à l'objet social les activités de maçonnerie, couverture, zinguerie, plomberie, chauffage, aménagements de comble et carrelage, Electricité, plomberie, chauffage
- de maintenir Monsieur Manuel MARQUES demeurant 3 bis route de Joigny Le Grand Bailly - 89116 SEPEAUX dans ses fonctions en nouvelle qualité de gérant.
Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL24012585

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

CICI MUTUELLES SASU au capital de 1000,00 € Siège social : 6 PL DES FONTAINES 89600 Saint Florentin 948 984 620 RCS d' Auxerre L'AGE du 15/02/2024 a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : NGO CONSULTING Mention au RCS d' Auxerre

AL24012586

// VENTE AUX ENCHÈRES

SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI
5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX -
Tél. 03.86.72.03.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne) - Place du Palais de Justice
VENDREDI 05 AVRIL 2024 à 14 HEURES
Commune d'AVALLON (Yonne)
Les biens immobiliers suivants dont l'ensemble des parcelles forme un terrain d'un seul tenant :
1. Une maison sise 5001 Ruelle Malos, comprenant :
- au RDC : une buanderie
- au 1er étage : couloir, séjour, cuisine, salle d'eau avec wc
- au 2ème étage : 1 chambre
- Jardin, un puits
Le tout cadastré AM168 lieudit «Ruelle Malos» pour 01a 92ca et AM165 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 05a 57ca
2. Une maison sise 30 route de Lormes, comprenant :
- au RDJ : entrée, cuisine en 3 parties
- à mi-étage : une buanderie et un placard
- au 1er étage : dégagement, salon, une chambre, salle d'eau avec wc,
- au 2ème étage : 2 chambres
- Terrain
Le tout cadastré AM171 lieudit «Ruelle du Rempart» pour 00a 45ca et AM172 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 06a 08ca
3. Diverses dépendances de jardins cadastrées :
- AM180 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 20a 28ca : petites constructions (abris ouverts) et une petite construction murée
- AM181 lieudit «Route de Lormes» pour 20ca : un garage
- AM182 lieudit «Route de Lormes» pour 29ca : une dépendance
- AM289 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 09a 33ca : une dépendance
- AM192 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 05a 98ca : des cabanons
- AM193 lieudit «Ruelle du Rempart» pour 22ca comprenant une construction à usage de dépendance
4. Diverses parcelles :
- AM170 lieudit «Route de Lormes» pour 80ca
- AM221 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 03a 47ca
- AM176 lieudit «Au dos de la Ruelle du Rempart» pour 01a 59ca,
Et les droits indivis d'un passage commun cadastré section AM152 même lieudit pour 57ca.
- AM194 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 09a 03ca,
- AM240 lieudit «Au-dessous de la Ruelle du Rempart» pour 23a 64ca,
- AM241 lieudit «Au-dessous de la Ruelle des Remparts» pour 20ca,
Il est précisé que le titre de propriété fait état d'une maisonnette divisée en deux lots, lesdits biens immobiliers ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété – EDD, dressé par Me BOLUT, Notaire à AVALLON (Yonne), le 25/11/1977, publié au SPF d'AUXERRE 2ème bureau le 8/12/1977 volume 626 n°8 : **Lot n°1 :** une cave située au RDC et les 500/1000èmes de la propriété du sol - **Lot n°2 :** un salon de jardin en terrasse situé au 1er étage et les 500/1000èmes de la propriété du sol
Visite sur place le mardi 26 mars 2024 à 14h30
Le point de rendez-vous est fixé Ruelle Malos
Renseignements sur site internet : avoventes.fr
MISE A PRIX : 22 000 € (vingt-deux mille euros)
outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
Consignation obligatoire de 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.
Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.
Pour avis : Patricia NOGARET

AL24012522

les avocats

Maître LECOUR Anne-Gaëlle
SCP CYRIL GUITTEAUD – ANNE-GAELLE LECOUR
Avocat au barreau de SENS
4-6 rue du mail – 89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :
Situé 40 Rue de la Croix Saint Vincent à VILLEBLEVIN (89340)
Une maison d'habitation de 109,60m2 sur deux niveaux avec terrasse, appentis et jardin, composée :
Au rez-de-chaussée d'un séjour, une cuisine, un débarras, deux salles d'eau, un cellier, une chambre
Et à l'étage d'une salle de bain, quatre chambres, un WC
Cadastrés section C n°1129, d'une contenance totale de 14a 02ca
Le bien est occupé par les propriétaires
MISE A PRIX : 60.000 € outre charges et frais

VISITES SUR PLACE : LUNDI 25 MARS 2024 DE 15H30 A 16H30
ADJUDICATION MARDI 9 AVRIL 2024 A 11H00
Tribunal Judiciaire – Juge de l'Exécution – 1 rue du Palais de Justice – 89100 SENS
Cette vente est poursuivie en UN LOT à la requête de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, SA dont le siège est situé 39 Rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 379.502.644, poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège
Ayant pour Avocat constitué **Maître Anne-Gaëlle LECOUR**, membre de la **SCP CYRIL GUITTEAUD – ANNE-GAELLE LECOUR**, Avocate au Barreau de SENS, y demeurant 4-6 rue du mail – 89100 SENS au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,
Et pour avocat plaidant, **Maître Matthieu ROQUEL**, Avocat au Barreau de LYON (Toque 786), - membre de la **SCP AXIOJURIS-LEXIENS**, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON
On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de SENS – consignation minimum de 6000 € par chèque de banque.
RENSEIGNEMENTS :
- www.axiojuris.com et www.encherespubliques.com
- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS où le cahier des conditions de vente est déposé sous le **RG N°20/00639**
- SCP AXIOJURIS-LEXIENS, Avocats au Barreau de LYON, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON ; (Références : 20200233)
- SCP CYRIL GUITTEAU – ANNE-GAELLE LECOUR, Avocat au barreau de SENS, y demeurant 4-6 rue du mail – 89100 SENS - (Références : 20119)

AL24012543

// DIVERS

LEGS UNIVERSEL

Par testament olographe daté du 22 juillet 2019, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, **le 2 février 2024.**
Ginette Alice **LEFEVRE**, retraitée, demeurant à Paron (89100), ORPEA, 63 rue du Mail Richelieu.
Née à Chigy (89190), le 24 avril 1936.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à Paron (89100), le 8 novembre 2023.
A institué pour légataire universelle Jeannine Madeleine LEFEVRE, veuve de Monsieur André CHAPELLIER, demeurant à Malay-le-Grand (89100), 44 rue Victor Hugo, née à Noé (Yonne), le 22 avril 1932.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament a été reçue par le TGI de Sens, le 12 février 2024.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de **Me Laurence BRETIN – 5 rue Saint Blaise – 49 100 Angers**, Notaire chargé du règlement de la succession de Madame Ginette LEFEVRE.
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion
Le Notaire.

AL24012566

Crédit Mutuel

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL AVALLON
Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le JEUDI 21 MARS 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :
marche couvert
rue Georges Schiever
89200 Avallon
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
M. RODRIGUES ANTONY , élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 5 sièges sont à pourvoir (*).
M. JACQUET PASCAL , MLE GIRY MURIEL , MME CHORON FRANCOISE, M TAVOILLOT-MICHEL , MME CHAVENAY SANDRINE , élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 06/03/2024 et le 20/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL24012570

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de SENS en date du 20/02/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **Sàrl PIECES ET ACCESSOIRES D'OCCASION P.A.O.** 11, Bis Avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (RCS SENS 348.680.679)

AL24012576

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SENS PONT NEUF
Les sociétaires sont informés que les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration.
1) En assemblée générale extraordinaire le Mercredi 10 Avril 2024 à 19h00 au siège de la caisse
Avec l'ordre du jour suivant
1. Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau
2. Présentation du projet de fusion des Caisses de Crédit Mutuel de SENS PONT NEUF et de SENS par voie d'absorption par la Caisse de Crédit Mutuel de SENS.
3. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du conseil de surveillance et de l'Inspection
4. Ratification de la convention de fusion
5. Dissolution de la caisse de Crédit Mutuel SENS PONT NEUF
6. Pouvoirs
7. Clôture de l'assemblée générale
ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le conseil d'administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En assemblée générale ordinaire le Vendredi 26 Avril 2024 à 19H00
À l'adresse suivante :
Salle Harmonie Lycée Ste COLOMBE
2 rue Henri CAVALLIER
89100 SAINT DENIS LES SENS
Avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de

ANNONCES LÉGALES

résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Pouvoirs pour les formalités
10 Clôture de l'assemblée générale
3) En assemblée générale extraordinaire.
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 11 /04/2024 et le 25/04/2024 sur l'espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le président du conseil d'administration.

AL24012598

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUXERRE : verger - fonds occupé en partie - 11 a 48 ca - Les conches: HI - 50 - zonage : zone A du PLU
LA CELLE-SAINT-CYR : Terres et bois libres - 6 ha 14 a 58 ca - Aux boisseaux: ZD - 52 - Bois de l ecoutoir: AM – 89 – 90 – 171 – 172 – 218 - 219 - Bois de la vallee: ZE – 73 – 80 - 90 - Bois du marche a marsauche: AH - 47 - Champ chainot: ZD-6 - Les gobillons: ZA - 46 - Ruban: AH - 30 - Terres de la rue: ZD – 83 [22] (J) – 83 [22] (K) - Zonage : zones An, N et Net du PLUi
CEZY : Terres libres - 86 a 70 ca - Bois de recy: AC - 28 - zonage : zone AN du PLUi
DIXMONT : Rétrocession d'une terre agricole - 1 ha 15 a 20 ca - La chicannerie: ZX - 86 - Zonage : zone AL du PLUi
ESNON: Bois taillis - 30 a 91 ca - Les charbonnieres: AH – 201 [164] - Pres de fresnes ou l ile o: AH - 181 - Zonage : zone ND du PLU
MAILLY-LA-VILLE: Parcelle forestière - 52 a 77 ca - Le champ du parc: G - 562 - zonage: Zone N du PLU
MIGENNES: Bois taillis - 27 a 80 ca - Les greves: D - 352 - Zonage : zone N du PLU
POURRAIN: terre et verger - 24 a 60 ca - Le calon: ZD – 98 - 99 - Pignard: ZC-47 - zonage: zone A du PLUi
SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS: Parcelles forestières - 1 ha 51 a 15 ca - Buisson des chats: B - 66 - Les maulats: B – 101 - 102 - Les trous: C - 202 - zonage : zone N du PLUi
SAINT-JULIEN-DU-SAULT: Terres libres. 8 ha 41 a 50 ca - Le champ du parc: ZE – 23 - 30 - Le chene brule: ZE – 37 - 38 - Les haies de la pointe: ZE – 14 - 16 - Replat du bois de saint-ju: ZE – 6 – 8 - 12 - Zonage : zones An et Np du PLUi
SENAN: rétrocession de parcelles occupées - 1 ha 12 a 30 ca - La fosse aux loups: ZH - 88 - Les usages: F – 733 [8] - zonage : zones A et Ap du PLUi
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/03/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012606

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE eTC LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI DE SAINT LAURENT.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 3048 euros.
Siège social : VC FAUBOURG SAINT LAURENT, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
352801666 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Pôl COURTOIS demeurant 19 Rue de Bleigny, Soleine le Bas, 89290 VENOY, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL24012419

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : ANASALSA.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 2 Allée EDITH CHAUSSON, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.
847548443 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2023.
Madame Sandrine CLET, demeurant 2 impasse du pin 45210 Pers en Gatinais a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL24012498

DISSOLUTION

Société RAMEAU

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 20 rue Charles Rolland,
89550 HERY
Siège de liquidation :
20 rue Charles Rolland,
89550 HERY
391 091 212 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Caroline RAMEAU, demeurant 20 rue Charles Rolland – 89550 HERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 20 rue Charles Rolland – 89550 HERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012499

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS JULIEN BAILLARD

au capital de 30 000€
Siège social : 34 Rue des Moulins
89000 CHABLIS.
Siren : 799 856 448 00011
RCS : Auxerre

Les associés par décision du 15/01/2021, après avoir entendu le rapport de M.VAN NOORT, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de AUXERRE.
Pour avis, le liquidateur

AL24012505

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL BAPTISTE LINARD

SARLU en liquidation
au capital de 4 000 euros
Siège social : 26 Rue du Tau
Saint-Martin-sur-Oreuse
89260 THORIGNY-SUR-OREUSE
498545664 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Baptiste LINARD, demeurant 26 Rue du Tau 89260 THORIGNY SUR OREUSE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012547

AVIS DE DISSOLUTION

SCI ROUGIER MAHE DENTAIRE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 1 rue Saint-Martin,
89600 SAINT-FLORENTIN
344 701 818 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrice MAHE, demeurant 2 place Eugène Protot, 89360 CARISEY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 place Eugène Protot, 89360 CARISEY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Le liquidateur

AL24012564

DISSOLUTION

AS-CONSEIL

SARL en liquidation
au capital de 230 000 euros
Siège social : 6 rue du Noyer, Montjalin
89200 SAUVIGNY LE BOIS
500 072 459 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2023 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Angel SANDOVAL, demeurant 6 allée Paul Langevin 77420 CHAMPS-SUR-MARNE, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 rue du Noyer, Montjalin 89200 SAUVIGNY LE BOIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE. Mention sera faite au RCS de AUXERRE Pour avis,

AL24012575

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AS-CONSEIL

SARL en liquidation
au capital de 230 000 euros
Siège social et de liquidation :
6 rue du Noyer, Montjalin
89200 SAUVIGNY LE BOIS
500 072 459 RCS AUXERRE
Liquidateur : Monsieur Angel SANDOVAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2024 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Angel SANDOVAL, demeurant 6 Allée Paul Langevin, 77420 CHAMPS SUR MARNE et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE. Mention sera faite au RCS de AUXERRE Pour avis,

AL24012601

DISSOLUTION

SIMMY TRANSPORTS

SAS au capital de 9.000 €
Siège social : 6 RUE HAUTE
89700 VEZANNES
895 065 019 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 21/02/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du21/02/2024, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Mme Sophie HERBE demeurant 6 RUE HAUTE, 89700 VEZANNES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 RUE HAUTE 89700VEZANNES adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL24012578

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés de la SCI SAINT PIERRE, société civile immobilière au capital de 1 524,49 € ayant son siège social 28 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE et immatriculée au RCS AUXERRE n°388 020 471, réunis le 31/01/24 en AGE, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/24 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé comme liquidateur M. Laurent GAVET, demeurant 28 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Le siège de la liquidation est fixé 28 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE. Pour avis, Le Liquidateur

AL24012600

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU PETIT MOULIN

EARL en liquidation
au capital de 145 000,00 euros
Siège social : 6 rue de la Mare - Frace – 89160 JULLY
435 013 222 RCS AUXERRE
Liquidateur : M. Philippe OSAER -
6 rue de la Mare - Frace –
89160 JULLY

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL24012602

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU RAVILLON

EARL en liquidation
au capital de 69 501,51 euros
Siège social : 4 rue du Moulin, le Riot – 89113 CHARBUY
318 519 303 RCS AUXERRE
Liquidateur : M. Pascal TROLLÉ, CHARBUY (89113),
le Riot, 4 rue du Moulin

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL24012605

// CONSTITUTION

IMMATRICULATION

JP BESSON IMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue des Fontenilles – 89700 TONNERRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TONNERRE du 09/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : JP BESSON IMMO
Siège social : 11 rue des Fontenilles - 89700 TONNERRE
Objet social : L'acquisition de tous bien immobiliers bâtis ou non bâtis, également par voie d'échange, d'apport ou autrement. L'administration, l'exploitation et la mise en valeurs des biens immobiliers propriété de la Société par tout moyen, bail, location ou autrement. La construction de tous biens immobiliers. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jean-Philippe BESSON, demeurant 428 Al Dhiba Street, Pearl Residences, Al Saadiyat Island - ABOU DHABI – EMIRATS ARABES UNIS
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément pour toutes cessions et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.
Pour avis : La Gérance

AL24012373

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 février 2024, à AUXERRE.
Dénomination : ALPHA GROUP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 5 rue louis renault, 89000 Auxerre.
Objet : CREATION PRISE DE PARTICIPATIONS DANS TOUTES SOCIETES ET PERSONNES MORALES - GESTION DE TOUS PORTEFEUILLES TITRES - PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES DU MANAGEMENT DU SECRETARIAT DE LA COMPTABILITE DE L INFORMATIQUE DU CONSEIL TECHNIQUE ET DE L INGIENERIE.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 80000 euros
Cession d'actions et agrément : Les cessions doivent respecter les stipulations du pacte d'actionnaire.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Kamel AISSANI 5 Rue Louis Renault 89000 AUXERRE.
Directeur général : Madame Mélanie AISSANI 5 Rue Louis Renault 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.
Le président

AL24012504

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/02/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : CAMPRO
Forme : SAS
Capital social : 2 000 €
Siège social : 4 rue Maurice ravel, 89140 PONT SUR YONNE
Objet social : prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou de services ; fourniture de toutes prestations de services aux entreprises ou aux particuliers dans tous domaines.
Président : M. Steve PROTAT demeurant 2 bis rue chauchu, 89140 MICHERY
Directeur Général : M. Gilles CAMPINO demeurant 4 rue Maurice ravel, 89140 PONT SUR YONNE
Clause d'agrément : Elles sont soumises à lagrément de la collectivité des associés.
Clause d'admission : Chaque action donne droit à une voix
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL24012521

GROUPE eTC LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 février 2024, à SENS.
Dénomination : MARCHAL-ROTH.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 13 Rue Eienne Mimard, 89100 SENS.
Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de coiffure pour homme et dames, parfumerie, manucure et soins de beauté, maroquinerie, perruques et postiches, et autres activités pouvant être rattachées à celle de la coiffure.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros divisé en 1000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires. L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires statuant à la majorité simple (50 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Céline MARCHAL 27 Rue des Froments 89100 COURTOIS.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
La Présidente

AL24012532

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 31 janvier 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement AUXERRE 1 le 07/02/2024 dossier 2024 00004489, référence 8904P01 2024 N 00172 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI JEANA.
Siège social : VILLEFARGEAU (89240), 8 avenue de la Puisaye.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
- Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes et opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou tous autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier CO-GERANT : Monsieur Frédéric TIRON et Madame Charlène MUGUET, son épouse, demeurant ensemble à VILLEFARGEAU (Yonne) 8 Avenue de la Puisaye.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL24012545

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne) du 15 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LBD2C
Siège : 4 Place Robillard, 89000 AUXERRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf années ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des société
Capital : 100 euros
Objet : la prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; les prestations de services dans les domaines du commercial, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Présidente : Madame Laurence DEVOIZE, demeurant 35 Avenue Hoche, 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24012546

CAPE LG EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/02/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : La coiffure par KATIA Objet social : Coiffure mixte et vente de produits capillaires, de produits de beauté ou bijoux fantaisies. Siège social : 14. Rue de la Gare 89140 Pont sur Yonne. Capital : 2000 € Durée : 99 ans Gérance : Mme TABET KATIA, demeurant 1 RUE DES SAULES 89140 Pont sur Yonne Immatriculation au RCS de Sens

AL24012556

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 février 2024, à VILLEBLEVIN.
Dénomination : SCI SAPHIR.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 24 grande rue, 89340 Villeblevin.
Objet : - L'acquisition d'un ou plusieurs immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement desdits immeubles et de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 500 euros
Cession de parts et agrément : Agrément à l'unanimité.
Gérant : Monsieur Eric VALDENAIRE, demeurant 24 Grande rue, 89340 Villeblevin
Gérant : Madame Maryvonne VALDENAIRE, demeurant 24 GRANDE RUE, 89340 Villeblevin
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis.
Les cogérants

AL24012559

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

